



LETTRÉ D'INFORMATION DE VOTRE ADMINISTRATEUR RTE PARRAINÉ CFE ÉNERGIES ET SOUTENU PAR L'UNSA



AOÛT 2020



Chers collègues,

Quel privilège de pouvoir vous représenter au Conseil de Surveillance jusqu'en 2025 ! Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez exprimée en juin dernier.

De nombreux défis sont à venir avec des enjeux stratégiques. Plus que jamais, il me semble nécessaire d'être force de proposition, défendant à la fois les intérêts des salariés et l'avenir de l'entreprise. Fidèle à mes convictions, je poursuivrai le travail engagé depuis 2018 avec une volonté encore plus forte de vous rencontrer pour vous parler de cette actualité.

Après cinq ans d'exercice, c'est l'ensemble du Conseil de Surveillance qui voit sa composition évoluer au 1^{er} septembre.

C'est également le temps du renouvellement du Directoire. D'abord, avec l'arrivée ce jour de son nouveau Président : Xavier Piechaczyk. Il succède à François Brottes qui a inscrit RTE dans une dynamique de transformation, que je salue.

Xavier Piechaczyk proposera prochainement au Conseil les candidats au futur Directoire.

Je vous souhaite une excellente rentrée avec toute la prudence qui doit être de mise vis-à-vis du risque pandémique toujours en cours.

Prenez soin de vous !

Paul ALFONTES

Renouvellement du Conseil de Surveillance ...

Conformément aux statuts de RTE et au Code de l'énergie, le mandat des membres actuels du Conseil de Surveillance s'achevait le 31 août 2020.

Les **4 administrateurs représentant les salariés** élus lors du scrutin du 25 juin au 2 juillet sont :

- Christophe Aime et Christian Viola, parrainés par la CGT
- Philippe Clavel, parrainé par la CFDT
- Paul Alfontes, parrainé par la CFE Énergies et soutenu par l'UNSA Energie.

Les **8 membres désignés par les actionnaires et l'État** ont été nommés en AG le 15 juillet pour la même période de 5 ans. Si pour EDF et la Caisse des Dépôts les membres sont reconduits, de nouvelles personnalités font leur entrée au sein du Conseil :

- Pour EDF : Xavier Girre, Marie-Hélène Poinssot, Christophe Carval
- Pour la Caisse des Dépôts : Catherine Mayenobe et Virginie Chapron-Du Jeu
- Pour la CNP Assurances : Daniel Thebert
- Pour l'État : Sébastien Justum (APE), Florence Tordjman (Conseil général de l'environnement et du développement durable)

J'aurai l'occasion de revenir sur ces nominations en cours d'année une fois les premiers Conseils passés.

... et du Directoire !

Lors de la séance exceptionnelle du Conseil du 31 juillet dernier, Xavier Piechaczyk a été nommé Président du Directoire de RTE à compter du 1^{er} septembre 2020.

Ce processus à étapes a nécessité préalablement l'aval du Conseil pour la désignation d'un candidat, celui du Ministre de la Transition Ecologique (Mme Barbara Pompili) et enfin une délibération de la CRE.

Je souhaite que le nouveau Directoire se mette rapidement en place et partage avec les différentes parties prenantes et les salariés les nombreux défis à venir. Le dialogue avec les organisations syndicales est un élément essentiel pour conduire notre entreprise sur le chemin de sa transformation tracé par l'équipe précédente.



La nomination de Xavier Piechaczyk s'inscrit de mon point de vue dans une continuité d'action et je souhaite que celle-ci s'accompagne d'un dialogue social mature et responsable.

Le Conseil du 1^{er} septembre a mis en place la nouvelle gouvernance de RTE. Xavier Girre a été réélu Président du Conseil, Catherine Mayenobe vice-présidente.

La composition des comités associés au Conseil, Comité de Supervision Économique et d'Audit et Comité des rémunérations a été votée. **Je siègerai pour ma part en Comité des rémunérations.**

Enfin, les échanges avec le nouveau Président du Directoire ont permis de partager la vision stratégique de RTE pour les années à venir.

Pour accompagner la transition énergétique à l'œuvre aujourd'hui, RTE doit tenir trois rôles :

- Éclaireur : nous devons être en capacité de montrer le chemin à emprunter sur la scène française et européenne.
- Opérateur à part entière : le réseau doit être au rendez-vous des changements en cours.
- Optimisateur de cette transition : en innovant tant sur nos activités opérationnelles que sur le fonctionnement du système électrique.

Notre Président a réaffirmé les grandes orientations internes et j'ai en particulier noté les éléments suivants :

- Le renouvellement et le développement du réseau en s'appuyant sur le SDDR, notre plan stratégique à 15 ans.
- La gestion des flux avec de nouvelles solutions de marché développées pour nos clients dans un contexte très évolutif.
- Le bien-être des salariés dans une entreprise en bonne santé : cela passe notamment par un dialogue social constructif.
- Le renforcement de notre rôle au sein des instances européennes.
- La performance économique de RTE.

Notre Président s'inscrit dans la continuité du projet d'entreprise et reste ouvert à une réévaluation de celui-ci si nécessaire.

Par ailleurs, je note avec intérêt, une volonté de porter devant le Conseil, des sujets stratégiques de développement de l'entreprise (pilotage du SDDR, relations avec les distributeurs, développement des filiales ...).

D'autres Conseils exceptionnels sont attendus en septembre afin d'échanger avec les candidats au Directoire proposés par Xavier Piechaczyk et je reviendrai alors vers vous.

SDDR suite et fin ?

La CRE a délibéré le 23 juillet dernier, sur le Schéma Décennal de Développement du Réseau de transport de RTE. En effet, depuis sa publication en septembre 2019 de nombreuses questions ont été soulevées par la CRE. Les échanges avec les équipes de RTE ont permis de conclure sur ce dossier, essentiel car il constitue notre feuille de route pour les années à venir.

Une première étape est ainsi franchie et il faut féliciter nos équipes qui ont œuvré à ce résultat.

La CRE a notamment souligné la cohérence de nos scénarios d'évolution de la demande et de l'offre avec la politique énergétique française et les solutions d'optimisation mises en avant.

Je note au passage que la CRE appelle de ses vœux une vision plus ambitieuse concernant les flexibilités proposées par RTE. Il s'agit notamment d'aller plus loin dans nos études en particulier sur des solutions de stockage pour les énergies renouvelables afin d'encourager la transition énergétique dans notre pays.

Sur ce point l'appel à manifestations d'intérêt que RTE propose dès fin 2020 pour des expérimentations en 2021 sera particulièrement important à suivre.

Pour autant, **cette délibération doit maintenant se concrétiser par le calage du tarif – TURPE6 –** qui va nous accompagner sur la période 2021-2025.

Si le SDDR permet de définir une méthode d'analyse et de choix des investissements, c'est bien le TURPE6 qui nous donnera les moyens de le mettre en musique sur les quatre prochaines années !

